



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT D'ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

- SESSION 2017 -

Mardi 16 mai 2017

## Epreuves écrites d'admissibilité :

### Epreuve n° 1 :

*L'épreuve consiste en une composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures, etc.) permettant d'évaluer l'ouverture d'esprit des candidats, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.*

*(Arrêté du 18 mars 2016 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves des concours interne, externe et du troisième concours de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant du ministre de l'intérieur pour les années 2016 à 2020.)*

(Durée : 4 heures – Coefficient 2)

## IMPORTANT

**IL EST RAPPELÉ AUX CANDIDATS QU'AUCUN SIGNE DISTINCTIF  
NE DOIT APPARAÎTRE NI SUR LA COPIE, NI SUR LES INTERCALAIRES.  
ÉCRIRE EN NOIR OU EN BLEU - PAS D'AUTRE COULEUR**

**CONCOURS EXTERNE  
DE RECRUTEMENT D'ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT  
RELEVANT DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**- SESSION 2017 -**

**Sujet :**

Jusqu'ou peut-on moderniser le service public ?